



7 rue Sorel Tracy
49300 CHOLET
www.autre-faubourg.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre la société FONCIERE HIMALAYA, représentant le Parc Commercial L'AUTRE FAUBOURG, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros, ayant son siège social Cour des Fermes Bat 4 15 rue du Louvre – 75001 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 522 004 217 (ci-après dénommée « **L'Emetteur** »), et les personnes désirant effectuer un achat des chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » (ci-après dénommé « **Le Client** ») soit directement au Point I de l'Autre Faubourg, par téléphone au 02 41 29 35 10, ou par email à cholet@autre-faubourg.com.

Ces conditions concernent, à titre exclusif, les personnes physiques, à titre personnel.

Ces CGV sont disponibles à tout moment et systématiquement portées à la connaissance de chaque Client. Les présentes CGV sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par FONCIERE HIMALAYA. Il vous appartient de les consulter et de les accepter formellement.

Les CGV applicables sont celles figurant sur le site Internet au jour de votre achat.

Tout achat de chèque cadeau « Faubourg Cadeaux » passé auprès de FONCIERE HIMALAYA implique l'acceptation entière, sans réserve et sans condition, des CGV en vigueur au jour de ladite commande.

Article 1^{er}. Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations de FONCIERE HIMALAYA et du Client dans le cadre de la vente de chèque cadeau « Faubourg Cadeaux ».

Les chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » ne peuvent être utilisés que pour le paiement de biens ou de services acquis auprès des enseignes et magasins agréés par l'Emetteur et faisant partie du réseau acceptant le chèque cadeau « Faubourg Cadeaux » (ci-après dénommés « Affiliés »). La liste des Affiliés est disponible sur le site internet (www.autre-faubourg.com), elle peut faire l'objet de modification à tout moment.

Les chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » ne peuvent donner lieu à une contrepartie monétaire, sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement (y compris le rendu de monnaie, le crédit sur compte ou carte). Ils ne peuvent être ni remplacés ou remboursés en cas de perte ou de vol ou à l'expiration de leur période de validité, ni échangés, ni vendus. Le chèque cadeau « Faubourg Cadeaux » s'utilise en une fois. Un produit ou service payé avec les chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » ne peut faire l'objet d'aucun escompte. Les chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » ne sont pas nominatifs.

Les chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » ne peuvent être utilisés que conformément aux indications portées sur les chèques.

Les conditions générales sont réputées avoir été acceptées par le bénéficiaire au moment de l'achat de chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux ». Les chèques ont une durée de douze (12) mois à compter de la date d'achat, sans possibilité de prorogation.

Les CGV de FONCIERE HIMALAYA sont disponibles sur le site internet (<http://www.autre-faubourg.com>) et peuvent être consultées librement, à tout moment, sur simple demande auprès du personnel du point I de L'AUTRE FAUBOURG.

Article 2. L'achat

L'achat des chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » se fait exclusivement au Point I de l'Autre Faubourg ou à l'Office de Tourisme du Choletais.

En cas de commande par téléphone ou email, un paiement sera demandé avant le retrait de celle-ci.

Pour toute commande passée par email ou par téléphone, FONCIERE HIMALAYA s'engage à ce que les chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » soient disponibles dans un délai maximum de CINQ (5) jours à compter de la réception du bon de commande.

L'Emetteur se réserve le droit de suspendre toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure, dans l'attente du règlement de cette commande préalable, et ce quel que soit le mode de paiement.

La Société FONCIERE HIMALAYA s'engage à honorer la commande dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité du nombre de chèques cadeaux commandés, Le Client sera informé au plus tôt.

Article 3. Prix

Le prix du Chèque Cadeau « Faubourg Cadeaux » est indiqué en euros et correspond à la valeur faciale mentionnée sur le Chèque Cadeau. Le prix unitaire d'un Chèque Cadeau « Faubourg Cadeaux » est de DIX (10) euros.

Pour Le Client, le prix total facturé correspond au prix du/ou des « Faubourg Cadeaux ».

Article 4. Paiement

Le client peut régler ses achats par Carte Bancaire ou espèces.

La commande de « Faubourg Cadeaux » sera délivrée uniquement une fois le paiement effectué.

Article 5. Perte ou Vol

Le bénéficiaire des chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » est responsable des chèques qu'il achète. En cas de perte ou de vol, les chèques ne pourront faire l'objet d'une demande de mise en opposition. Les chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à un échange ni à un quelconque remboursement.

Article 6. Enseignes affiliées

Les chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux » ne peuvent être utilisés que dans les enseignes affiliées au jour de l'utilisation des chèques. La liste des enseignes affiliées est tenue à jour sur le site internet (www.autre-faubourg.com) ou au Point I de L'Autre Faubourg.

En aucun cas, FONCIERE HIMALAYA ne pourra être tenu responsable d'un refus ou d'une opposition d'une enseigne d'accepter des chèques cadeaux « Faubourg Cadeaux ».



7 rue Sorel Tracy
49300 CHOLET
www.autre-faubourg.com

Article 7. Mise en place d'un nouveau dispositif de Faubourg Cadeaux

En cas d'une mise en place au sein de L'AUTRE FAUBOURG d'un nouveau dispositif de Faubourg Cadeaux en remplacement de l'ancien, le client ne pourra pas demander l'échange des chèques cadeaux encore valides qui sont en sa possession contre le nouvel dispositif.

Article 8. Droit de rétractation

La vente susvisée n'étant pas une vente à distance, elle n'est pas soumise aux articles L 221-1 et suivants du code de la consommation.

Article 9. Données personnelles

Le Client et FONCIERE HIMALAYA s'engagent à se conformer à la réglementation applicable relative à la protection des données, en particulier, la loi 79-17 du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés », et le Règlement Général sur la Protection des Données, en ce qui concerne la collecte, l'utilisation, le traitement, la conservation, la transmission, la correction, la suppression et/ou la communication de toute donnée communiquée dans le cadre du présent contrat.

Le Client est responsable de l'exactitude des informations saisies sur la facture. Le Client accepte de recevoir de la part de L'AUTRE FAUBOURG des informations et offres commerciales sur son adresse email ou sur son téléphone mobile.

FONCIERE HIMALAYA s'engage à ne pas transmettre les données personnelles de ses utilisateurs à une société extérieure au groupe de

FONCIERE HIMALAYA, hors requête d'une autorité habilitée par la loi et dans le cadre des dispositions légales en vigueur.

La politique de confidentialité est disponible sur le site internet : www.autre-faubourg.com.

Article 10. Force Majeure

Les obligations contenues aux présentes ne seront pas applicables ou seront suspendues si leur exécution est devenue impossible en raison d'un cas de force majeure tels que notamment : acte de puissance publique, hostilités, guerre, catastrophe naturelle, incendie, inondation, grève sans préavis. Les parties devront mettre en œuvre tous leurs efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution du contrat causée par un événement de force majeure ; la partie désirant invoquer un événement de force majeure devra notifier immédiatement à l'autre partie le commencement et la fin de cet événement, sans quoi elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité.

Article 11. Réclamations

Les réclamations concernant la qualité de la prestation fournie devront être envoyées par courrier recommandée 48h au plus tard après la fin de la prestation, sous peine de forclusion, à L'AUTRE FAUBOURG – 7 rue Sorel Tracy – 49300 CHOLET

Article 12. Litiges

Les présentes CGV sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français. A défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant le Tribunal d'Angers.